

Fonds canadien de revitalisation des communautés :

### **Le Bloc Québécois obtient un délai pour mener à bien les projets municipaux**

Laurentides–Labelle, le 20 octobre 2022 – Après plusieurs mois d’attente et de longues démarches auprès de Développement économique Canada, la députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se réjouit du report de la date limite consenti pour terminer les travaux des projets financés par le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC). Les fonctionnaires du ministère ont annoncé aux municipalités que la date limite sera repoussée au 31 mars 2024. Grâce aux démarches des élus bloquistes, les projets communautaires financés pourront ainsi être complétés. Au moins 15 municipalités ou organismes avaient signalé aux élus bloquistes l’absence de réponse du gouvernement fédéral dans ce dossier.

Rappelons que les municipalités demandaient depuis plusieurs mois une extension des délais pour réaliser les travaux en raison, notamment des difficultés d’approvisionnement, de la pénurie de main-d’œuvre, de l’octroi de permis par le ministère de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec, de même que de la difficulté d’effectuer des travaux pendant la saison hivernale. Il aura fallu plus d’un mois après avoir fait parvenir une lettre cosignée par huit députés à la vice-première ministre du Canada pour obtenir une réponse du gouvernement à ce sujet.

Mme Gaudreau se réjouit de cette décision qui permettra aux municipalités et organismes communautaires que leurs projets si importants puissent jouir d’un temps raisonnable pour être réalisés. « C’est une victoire pour les citoyens que nous sommes fiers de représenter ! », a-t-elle fièrement commenté.

– 30 –

Source :  
Maryse Larente  
Directrice de circonscription et des communications  
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle